

RAPPORT

de l'auditeur sur l'examen succinct au
Conseil d'Etat appelé à statuer sur
les comptes de l'exercice 2019 du
**Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et
la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales**
Fribourg

(N° 8018/20)

Rapport de l'auditeur
sur l'examen succinct des états financiers du
**Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et
la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales
Fribourg**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat) du Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2019.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

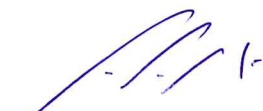
Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant un total de bilan de CHF 4'842'120 et un bénéfice de CHF 481'819 ne sont pas conformes à l'Arrêté du 15 octobre 1991 concernant la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales.

Fribourg, le 21 février 2020

PKF Fiduciaire SA


Stéphane Peiry
Expert-réviseur agréé


Jean-François Javet
Expert-réviseur agréé

**Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution
par hydrocarbures sur les routes nationales**

Fribourg

B I L A N

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Liquidités	2'357'656	2'663'110
Autres créances à court terme		
Impôt anticipé à récupérer	3'765	5'462
Actifs de régularisation	28'850	12'951
Actif circulant	<u>2'390'270</u>	<u>2'681'523</u>
Immobilisations financières		
Dépôts en obligations	2'451'850	2'112'649
Actif immobilisé	<u>2'451'850</u>	<u>2'112'649</u>
TOTAL ACTIF	<u>4'842'120</u>	<u>4'794'172</u>
PASSIF		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	20'845	349'466
Passifs de régularisation	12'505	117'754
Capitaux étrangers à court terme	<u>33'349</u>	<u>467'220</u>
Capital au 01.01	4'326'952	4'431'860
Résultat de l'exercice	481'819	-104'908
Capitaux propres	<u>4'808'771</u>	<u>4'326'952</u>
TOTAL PASSIF	<u>4'842'120</u>	<u>4'794'172</u>

Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution
par hydrocarbures sur les routes nationales

Fribourg

COMPTE DE RESULTAT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Contributions fédérales	633'631	633'631
Contributions ECA (Vaud et Berne)	75'410	75'410
Résultats des capitaux	190'002	0
Produits	<u>899'043</u>	<u>709'041</u>
Part. au financement des véhicules des CR	-65'440	-53'351
Formation	-27'271	-29'081
Exploitation des Centres de renfort	-198'323	-491'131
Interventions, services de piquet, Centre d'alarme	-109'279	-107'764
Administration	-16'911	-16'815
Résultats des capitaux	0	-115'807
Charges	<u>-417'224</u>	<u>-813'949</u>
 Résultat de l'exercice	 <u><u>481'819</u></u>	 <u><u>-104'908</u></u>